



SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE

COMMERCES EN CENTRE-VILLE

# Y CROIRE ENCORE?

P3

1,60€

ÉDITOS P2 • INTERVIEW MICHEL STEFANI P18 •  
VISITE DE NICOLAS HULOT P21 • AGENDA P22



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



Da Roland FRIAS

## Forza Corsica

In qualchi oretta, hè propiu diventatu un'affare di Statu. Hè stata tamanta a mediatizazione di l'azzuffi nanzu à a partita di ballò trà l'AC Aiacciu è Le Havre AC ch'ùn hè stata ghjucata, in fin'di contu, u 18 di maghju. Rimessa 2 ghjorni dopu, ancu s'ella era chjara, ma straziata assai, a vittoria spurtiva di l'Orsi, si ne parlava torna è torna. E parullacce è e ghjesteme à buzzeffe per

un novu puntu Godwin accimatu, in quantu à u razzisimu contr'à i Corsi. Sustenidori di l'HAC, giurnalisti nazionali, diffamadori professionali ch'ùn aspettavanu chè què, tutti si sò fatti piacè per mezu di e so rete sociale, ind'a stampa scritta è audiovisiva. Sempre di più in l'eccessu. Pare quasi normale. Falanu scutate, di rigalu è per passione. Ma ùn s'impedisceranu micca certi, di vene quantunque mentre l'estatina à fassi abbrunzà u so culu nant'à e marine di Calvi, di Purtichju o di Purtevehju. Bella sicura ch'ellu ci vole à pone si e bone dumande. Cumu emu pussutu tuccà sta situazione ? Qual'hè chì hà principiutu ? Francesi di merda vs «Corses de merde» ? Ci seria un veru dibattutu à avè. Forse chì a reazione di u Primu Ministru Edouard Philippe, anzianu merre di a Cità di Le Havre, hà fattu piccià u focu di più. Fatt'è fine ch'ella hè una realtà u razzisimu contr'à i Corsi. Fatt'è fine chì l'ACA hà francatu i matrali di lega 2 è ch'ellu ùn hà praticatu u so terrenu di pettu à u Tulus FC, ch'ellu sia per u primu o per u secondu scontru. Tandù, hà persu duie volte. A si meritava ? Ind'a Corsica sana, ci era un fervore. Ma hà fattu a so opera u destinu. Malgradu l'impegnu di i ghjucadori, dirigenti è sustenidori bianchi è rossi. Malgradu un Jean-Louis Leca di prima trinca. Malgradu tuttu, ùn ci l'hà fatta a Corsica à parà sti fiaschi, spurtivi, frà altri. Per collà in Lega 1, si puderia sperà a falata amministrativa di u LOSC Lille, in difficoltà finanziaria. O micca ! In tutti i casi, si ritenerà ch'ellu era à purtata di mani u scopu di a Lega 1. Sò passati vicinu l'Aiaccini. Sò passati accantu quelli chì, di qui è d'altrò, ùn anu aiutatu à l'ACA da ch'ellu ritruvessi una piazza à u più altu livellu francese di u ballò. Serà per quist'annu chì vene ? In tantu, oghje è più chè mai, forza Corsica ! ■

À MODU NOSTRU

HUMEUR

## C'est arrivé un jour

Ce jour n'est pas celui où Philip Roth, ce géant de la littérature américaine, sur un dernier *Goodbye*, s'en est allé vers d'autres contrées, avec son double Nathan Zuckerman. Ce n'est pas non plus celui de la disparition de Pierre Bellemare, ce monstre sacré de la radio et de la télévision, ou de la mort de Serge Dassault, l'industriel devenu homme d'affaires, de presse et de politique.

Ce jour, c'est celui où un jeune Malien sans-papier, vivant dans la clandestinité, a choisi de sortir de l'ombre sans réfléchir pour secourir un enfant suspendu au balcon du 4<sup>e</sup> étage d'un immeuble. L'acte ne fait pas de lui un super-héros, un superman ou alors la société va vraiment très mal ! Il nous rappelle simplement que l'homme peut décider, au péril de sa vie, de sauver celle d'un autre. Le geste de l'étranger en situation irrégulière est salué unanimement. Même par ceux qui ne veulent pas entendre parler d'accueil pour ceux qui fuient leur pays, migrent pour espérer vivre mieux. Le clandestin devient alors la personnification du courage, de la bravoure. Étrange consensus qui doit être applaudi même s'il est, n'en doutons pas, éphémère.

Et puis il y a le jour d'après, celui de la tourmente médiatique dans laquelle est entraîné cet homme, Mamoudou Gassama, qui répète inlassablement que ce qu'il a fait était, pour lui, simplement normal même si dangereux. Tout le monde le félicite. Sauf les complotistes qui ne peuvent supporter la mise en lumière de cette humilité et leurs commentaires aussi stupides que vils se propagent pour tenter de remettre en cause la véracité des faits. Alors, en ce jour d'après, je m'interroge. Si l'homme s'était appelé Pierre Dupond, s'il avait été blanc – de préférence – la juste décision présidentielle de régulariser sa situation aurait-elle été critiquée ? Cette polémique haineuse aurait-elle vu le jour ? Pas certain ! ■ [dominique.pietri@yahoo.fr](mailto:dominique.pietri@yahoo.fr)

BILLET

## La tentation en questions

Or donc, selon un respectable parlementaire, 5 300€ ne seraient pas suffisants pour, je cite, « résister aux tentations » et se nourrir autement qu'avec des pâtes. Il tempête aussi, ce brave homme, contre les contrôles imposés aux députés, et la suspicion qui les viserait. « On n'est pas des truands » a-t-il également assené avec la force que donne aux plus humbles la certitude d'être en butte à l'injustice.

Certains pourront lui objecter que la France est sans doute un des seuls pays dits démocratiques, si ce n'est le seul, à avoir autorisé une condamnée porteuse d'un bracelet électronique à siéger au parlement. D'autres seront tentés, après avoir constaté que chaque homme a décidé son prix, de lui demander quelles sont ces fameuses « tentations », et en quoi elles exigent d'un député qu'il ne se consacre pas entièrement à son mandat. D'autres encore s'inquiéteront du prix démentiel qu'ont atteint les pâtes et de la malédiction qui les voue à ne nourrir que les pauvres.

Mais l'intervention de celui qu'on serait obligé d'appeler « Onorevole » en Italie soulève d'autres interrogations: quand le salaire médian plafonne à un seuil trois fois moins élevé\* que ce que gagne un député déjà réduit à la diète, comment font les gens du commun, ceux qui ne sont rien, les sans-dent, ceux qui n'ont pas été élus, pour ne pas mourir de faim? Ou, plus intéressant encore: si un élu nanti de ce ridicule revenu est soumis aux tentations et ne supporte plus les contrôles, comment exiger d'un contribuable en percevant la moitié\* qu'il se montre irréprochable en tous points, étant bien entendu que le vulgum pecus n'aura pas le loisir de plaider la négligence ou la phobie administrative.

Enfin, vue d'ici, où 20% de la population vit sous le seuil de pauvreté, la sortie de M. Reitzer soulève une autre question: à quel point est-il déconnecté du réel pour oser benoîtement une obscénité pareille? Et, question pour question: en insultant tous les Français de manière aussi flagrante, risque-t-il de voir déferler sur lui une vague de colère aussi puissante que celle soulevée par les quelques crétins qui se distinguèrent devant Timizzolu un soir de match de barrage? ■ **Eric Patris**

\*1787€, salaire médian en France en 2017 \*2250€, salaire moyen en France en 2017

### ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS Immeuble Marevista  
12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia Tél. 04 95 32 89 95  
Directeur de la publication – Rédacteur en chef:  
• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)  
journal@icn-presse.corsica  
• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr  
• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli  
• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris  
Conseiller éditorial: Christian Gambotti (Diaspora)  
Conseiller langue corse: Roland Frias.  
**BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION**  
1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA  
Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38  
Annonces légales • Tél. 04 95 32 89 92  
al-informateurcorse@orange.fr  
**BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION**  
21, Cours Napoléon – BP 30059  
20176 AJACCIO Cedex 1 • Tél. 04 20 01 49 84  
al-icn-ajaccio@orange.fr  
**AVEC LA COLLABORATION DE:**  
Isabelle Bartoli, Batti, Santu Casanova,  
Jacques Fusina, Claire Giudici, Kampà,  
Jean-Toussaint Leca, Tim Leoncini,  
Michel Maestracci, Jacques Paoli, Pierre Pasqualini,  
Marion Patris de Breuil, Manon Perelli,  
Dominique Pietri, David Raynal.  
**en partenariat avec Télé Paese**  
**PUBLICITÉ** Corse Regipub SAS, M. Stéphane Brunel  
Tél. 06 12 03 52 77 • mail: brunel.stephane@yahoo.fr  
**IMPRIMERIE** AZ Diffusion 20600 Bastia  
CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009



Fondateur Louis Rioni



<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>



<https://twitter.com/ICnActu>

**Vous vivez**  
en Centre-Corse,  
dans le Cap,  
la région de Bonifacio  
ou le Sartonais,  
vous avez  
une bonne connaissance  
de la vie publique,  
culturelle, associative  
et sportive  
dans votre bassin de vie?  
**Vous** souhaitez mettre  
en lumière les initiatives  
qui y voient le jour?  
**Vous** aimez écrire et/ou  
prendre des photos?  
**L'ICN recherche ses  
correspondants locaux.**  
Écrivez-nous:  
[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

COMMERCES DE CENTRE-VILLE

# ENTRE DANGERS ET ESPOIRS

**C**ronique d'une mort annoncée? Peut-être pas. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que nombre de «cœurs de villes» en France souffrent actuellement de bradycardie. Entre la concurrence du e-commerce et celle des centres commerciaux de périphérie, le commerce y fait grise mine. Entre 2013 et 2016, le taux de vacance commerciale a progressé de 8% dans le centre des agglomérations dont la population est comprise entre 25 000 et 50 000 habitants, et de 8,6% pour celles qui comptent entre 50 000 et 100 000 habitants. En 2015, plus de la moitié des centres des villes moyennes affichaient un taux de commerces vides supérieur à 10%. Deux ans plus tard, la proportion est de 62%. Or selon Procos, la Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé, lorsque ce taux est atteint, on ne peut plus parler de difficulté conjoncturelle.

Toutefois, il reste encore en France des centres de villes moyennes qui ont su conserver une attractivité ou même affichent un beau dynamisme commercial. Procos a entrepris l'an passé d'en dresser régulièrement le palmarès, par catégories, des «petites villes moyennes» aux grandes agglomérations, en tentant par ailleurs de relever les facteurs susceptibles de contribuer à une situation commerciale saine. Dans son édition 2018, contrairement à la précédente où Bastia était parmi les lauréates, pas un seul centre-ville corse n'a été distingué. La fédération s'était aussi penchée, en 2017, sur le cas des «villes touristiques préservées»: des communes qui, pour la plupart, présentaient une population comprise en 20 000 et 90 000 habitants et où la capacité d'accueil touristique dépasse de 10% la population locale. Celles dont les centre-villes tiraient leur épingle du jeu se caractérisaient à la fois par: un apport touristique régulier – y compris hors période estivale – sur des courts séjours, avec une clientèle présentant de bons niveaux de revenus; la présence forte, non seulement de restaurants, mais plus encore de métiers de bouche et de commerces alimentaires de proximité notamment autour de la gastronomie locale; un développement contenu et concerté des surfaces commerciales périphériques; un marketing territorial efficace et enfin une politique urbaine visant à faciliter l'accès au centre marchand et l'agrément du parcours marchand. Difficile, pour l'heure, de faire correspondre ce profil à celui des villes touristiques de Corse... Les lauréates étaient donc Saint-Malo, Menton, Deauville, Beaune et La Baule. On mesure en tout cas à quel point le rapport de cause à effet entre afflux massif de touristes et prospérité des commerces est loin d'être évident.

Le gouvernement a mis en œuvre le plan «Action Cœur de Ville» pour 222 villes moyennes dont Ajaccio et Bastia et le Sénat s'apprête à examiner un projet de loi visant à la mise en œuvre de mesures non pas conjoncturelles mais pérennes et applicables à tous les centres-villes. Par ailleurs, certaines municipalités, chambres consulaires et associations de commerçants ont, sans attendre, entrepris de se donner les moyens d'inverser la tendance, comme l'indique Procos qui s'attache aussi à mettre en exergue les initiatives vertueuses. Ainsi Pontarlier où la municipalité, dès qu'une activité vient à manquer suite à un départ, fait de la prospection de commerçants, s'attache au maintien des services (notamment son centre hospitalier) et à la densification du logement en centre-ville, tandis que les commerçants mènent une politique de communication via les réseaux sociaux. Ou Limoges, qui a mis en place un projet de pépinière commerciale: une dizaine de locaux avec des baux précaires (un an sans propriété commerciale) attribués à de jeunes créateurs de commerces désireux de tester leur concept sans avoir à contracter un bail classique 3-6-9, la CCI se portant locataire pour leur compte, ce qui sécurise les propriétaires. Avec ou sans coup de pouce de l'État, certaines villes n'ont donc pas dit leur dernier mot. ■ Elisabeth MILLELIRI



BASTIA

# **MAINTENIR UNE OFFRE DIVERSIFIÉE EN CENTRE-VILLE**

*Des centres-villes qui se désertifient, des boutiques aux rideaux baissés sur des murs lépreux... c'est une image que Bastia ne souhaite pas donner. Pourtant, avec la concurrence d'internet, des centres commerciaux en périphérie, les difficultés de stationnement, à Bastia comme ailleurs, n'est-ce pas ce qu'on pourrait craindre ? Les représentants de l'Association des commerçants ne semblent pas plus inquiets que ça. Quant à la municipalité, elle a recruté un manager centre-ville et une vaste zone centrale a été retenue dans le cadre du programme national « Action Cœur de ville ».*

**M**ême si la journée de mai est fraîche, sous les arbres de la rue César-Campinchi qui reverdisent, les trottoirs sont loin d'être déserts. Peu de boutiques fermées dans cette zone. «Ici, remarque Valérie Capone, une des responsables de l'association des commerçants, on trouve plutôt des boutiques haut de gamme. Les franchises sont davantage sur le boulevard mais l'offre commerciale reste diversifiée. Dans l'ensemble, Bastia n'est pas une ville désertée du point de vue des commerces.» En effet, on en trouve près de 400 en centre-ville, avec un taux de vacances de 9% contre une moyenne de 11% au plan national. Dans la catégorie des agglomérations de 35000 à 70000 habitants, elle se situait au 3<sup>e</sup> rang des villes les plus attractives de France pour le dynamisme commercial de son centre, selon le classement 2017 établi par Procos, Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé. En 2018, toutefois, Bastia ne figure plus parmi les lauréats de ce classement.

Reste l'éternel sujet du stationnement. Quand on vit en périphérie bastiaise ou plus loin, venir en ville n'est pas si compliqué. Mais où se garer? «Les gens voudraient déposer leurs voitures devant les magasins. Ça c'est impossible, à Bastia comme dans toutes autres villes, poursuit Valérie Capone. La question du stationnement est un faux problème. Il existe des parkings payants, à la gare, à la Citadelle, sous la Place St Nicolas, ou des parkings gratuits à Toga, à l'Arinella, reliés à la ville par des navettes gratuites qui vous déposent en bas de la place. Ensuite, en effet, il faut marcher un peu!» Marcher un peu, n'est-ce pas tout l'intérêt du lèche-vitrines... Mais la concurrence d'Internet, alors? «Elle existe, il ne faut pas le nier, mais le moyen de la contrer, c'est de privilégier le contact humain qui se crée dans une boutique, le conseil, le regard du professionnel. Être commerçant, c'est savoir créer un lien avec son client. Même la grande distribution y vient, voyez les publicités qui sont faites par les différentes enseignes: le poissonnier qui arrête son installation pour donner une recette, le vendeur du drive qui précise qu'il a choisi le pain cuit comme l'aime la cliente. Chez nous, cet accueil personnalisé se doit d'être une réalité quotidienne.» Reste que la création d'une nouvelle grande surface, au sud de Bastia inquiète tout de même. «Ce serait à l'opposé des démarches qui se font au plan national, à l'opposé de cette promotion des centres-villes que l'on met en place. Par ailleurs, alors que les élus de la Collectivité de Corse souhaitent mettre en avant le savoir-faire insulaire, sa qualité, sa typicité, nous irions à l'encontre de ces objectifs. Puis la Corse est déjà surdotée de ce type de commerces. Correspondent-ils encore à l'attente des consommateurs? Il semblerait que l'Atrium, dans la région d'Ajaccio, ne rencontre pas le succès escompté. D'autant que nous souffrons tous de la crise du pouvoir d'achat, et qu'être commerçant aujourd'hui, c'est difficile. Nous ne sommes pas seuls à vivre sur une boutique: nous créons de l'emploi, nous avons des salariés.»

Si certaines rues ont peu de rideaux baissés, d'autres, en revanche, semblent moins attractives. Certaines parce que les projets de rénovation sont en cours, comme dans le centre ancien par exemple. Pour d'autres, c'est différent. La ballade lèche-vitrine mène nécessairement rue Napoléon, devenue piétonne fin 2013 sous l'ancienne municipalité. Là, il est surprenant de trouver des boutiques fermées. «Concernant la rue Napoléon, nous avons lancé une enquête et reçu déjà plus de 800 réponses, souligne Maxime Poli, manager centre-ville à la mairie de Bastia. Cet aménagement est relativement récent, il nous faut comprendre quelle est la problématique pour intervenir efficacement. Nous avons également lancé, avec un cabinet spécialisé, une enquête afin d'avoir la vision la plus fine possible de la situation pour chaque rue et mis en place des études de flux commerciaux et touristiques. Ce travail se poursuivra jusqu'en août. Nous avons été retenus dans le programme «Action Cœur de

ville» mais pour le moment, nous ne connaissons pas encore avec précision le montant qui nous sera alloué ni les projets qui pourront être concernés. Nous voulons utiliser au mieux ces moyens.»

Il semble néanmoins que – qu'on soit résident, touriste, salarié d'une entreprise située en ville ou habitant d'une commune voisine –, la diversité dans l'offre soit une nécessité. Au-delà des boutiques, les commerces de bouche (épiceries, boulangeries, pâtisseries...), les services (coiffeurs, etc.) restent une priorité du commerce de proximité. Concernant les stationnements, différents projets sont en cours. Tout d'abord, sous l'égide d'Emmanuelle de Gentili, adjointe au maire, un travail est mené concernant le «smart parking», une technologie qui permet de calculer et de localiser en temps réel les places disponibles. Parallèlement, des négociations sont en cours avec la Compagnie des Chemins de fer de la Corse pour une navette toutes les 20 minutes depuis Furiani; une zone de stationnement des motos sera créée, etc. Quant au parking de l'Arinella, qui semble peu attractif, une rénovation est prévue afin qu'il soit mis en avant et rendu plus efficient. «Le programme «Action Cœur de Ville» ne concerne qu'une partie de Bastia. Nous aurions aimé l'étendre davantage et prendre en compte également les quartiers sud, mais les contraintes imposées ne le permettent pas. Cependant, les enquêtes réalisées et certains des travaux prévus leurs seront également bénéfiques.» ■ Claire GIUDICI

Valérie Capone



AJACCIO

## OSER Y CROIRE ENCORE

*Concurrence sans cesse accrue des centre commerciaux de périphérie, taux de vacance qui dans certains secteurs dépasse le seuil jugé critique des 10%, important turn-over...  
À Ajaccio, le commerce de centre-ville paraît bien fragile. Toutefois, certains ont choisi d'y rester voire de s'y développer.*

**S**i Bastia a eu son moment de gloire dans le classement Procos 2017 des centres-villes qui, quoique considérés comme «en danger» résistaient le mieux au déclin du commerce, Ajaccio en revanche, dans la cartographie établie sur la base des données 2016, figurait parmi les villes déjà en situation de fragilité. Selon les chiffres produits en 2017 par la Direction du commerce, de l'artisanat et du domaine public de la commune, en «cœur de ville» le taux moyen de vacance s'élevait à 10 % mais pouvait atteindre jusqu'à 13 % sur l'un des quatre grands secteurs commerçants du périmètre considéré.

Sous l'œil curieux ou blasé de l'Ajaccien, la vie de nombre de commerces se résume ici et là à «un coup j'te vois... un coup j'te vois plus!». Enseignes et devantures apparaissent, puis disparaissent: avec un taux de rotation s'élevant à 21%. L'optimiste peut certes choisir de parler de «dynamisme commercial», mais d'autres préféreront évoquer un turn-over qui signe l'échec à court terme de nombre

d'installations.

Un contexte peu engageant qui n'a pourtant pas entamé la résolution de la famille Michel à faire – une fois encore – le choix du centre-ville. Au début des années 1980, les Michel ont entrepris de reprendre et développer la brûlerie Café René, fondée en 1930 dans ce quartier de Sainte-Lucie dont elle n'a jamais bougé depuis. «*C'était un choix et ça l'est toujours*, souligne Stéphane Michel, torréfacteur. *Partir s'installer en zone industrielle aurait sans doute été une option plus confortable, mais nous sommes attachés au fait de rester en centre-ville.*» Après le lancement de sa marque, Carpe Diem, l'entreprise familiale a par la suite tenté, avec succès, l'expérience d'ouvrir une petite boutique près de la place du Diamant. Puis, «*au moment de choisir un local plus important, avec plus de visibilité, la question d'aller plutôt vers un centre commercial ne s'est même pas posée. Ne serait-ce que parce que, pour nous, le charme, l'atmosphère d'Ajaccio, avec ses qualités comme ses inconvenients, ne sont pas délocalisables en périphérie! Il a toujours été clair, dans notre esprit que nous nous inscrivions dans le commerce de proximité, en centre-ville.*» Sans aller jusqu'à parler d'embarras du choix, trouver le local adéquat n'a guère été difficile. Carpe Diem a donc pris ses quartiers Cours Napoléon, au niveau de la Piazzetta, succédant à La maison du cadeau, qui, si elle a disparu, aura du moins connu une longévité qui se compte en décennies: une de ces boutiques – de plus en plus rares à Ajaccio – que certaines générations ont «*toujours connues*». Et justement, estime Stéphane Michel, «*c'est ce qui manque aujourd'hui à la ville, des commerces, en particulier des commerces de bouche, qui sont identifiés comme étant des «institutions», auxquels est associée la notion de «commerce historique» qu'on peut voir valorisée ailleurs, notamment en Italie, et qui ne tient pas seulement à une façade classée, mais au fait de s'inscrire dans la durée, d'offrir une qualité reconnue. Je pense par exemple à la gelateria Vivoli, discrètement installée dans une petite rue près de Santa Maria Croce, qui n'a pas une devanture remarquable, mais qui est bel et bien mentionnée comme un «commerce historique» de Florence [NDR: et qui a exporté son savoir-faire et son image aux États-Unis, à New York puis Orlando]. Mais je pense aussi, plus près de nous, à la torréfaction Le Bon Café, à L'Île-Rousse. Lorsqu'on choisit d'ouvrir un magasin comme le nôtre dans le centre d'Ajaccio, c'est bien sûr pour qu'il soit pérenne, mais c'est aussi avec le but de devenir une petite institution, de faire en sorte que, dans quelques années, à Ajaccio, lorsqu'on pense «café», on pense automatiquement à nous, comme on pense automatiquement au Bon Café, à L'Île-Rousse*».

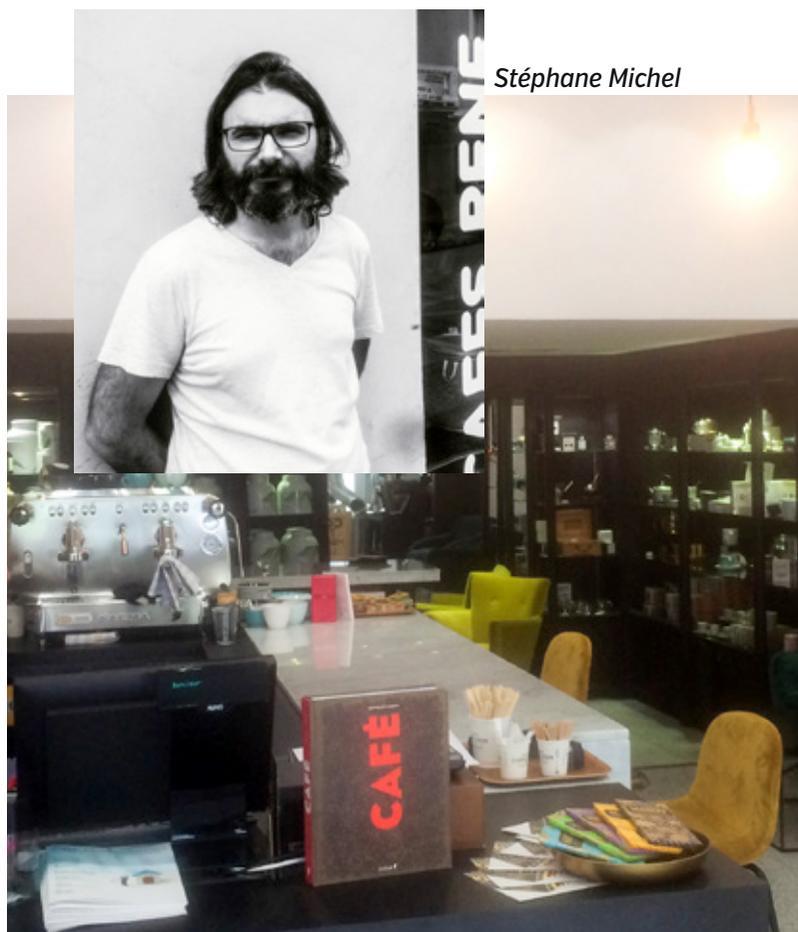
Pour l'heure, si les pharmacies, les boutiques d'habillements et de souvenirs n'y manquent pas et que les activités «hôtellerie-bar-restauration» représentent en moyenne 30% et dans certains secteurs jusqu'à 50% des «unités commerciales», le commerce de bouche occupe une faible place dans le centre-ville ajaccien: 6%, soit un taux près de fois inférieur à ce qui s'observe, en moyenne, dans les villes de plus de 40 000 habitants. Or, selon l'analyse de Procos, sa forte présence est un facteur d'attractivité déterminant. Ce dont Stéphane Michel n'est pas autrement surpris: «*Il y a beaucoup à faire, à Ajaccio, qu'il s'agisse de créer des commerces de ce type ou d'inciter ceux qui existent déjà à s'améliorer encore, afin de parvenir à une meilleure représentativité des métiers exigeants, qui reposent sur la passion, le souci de la qualité et d'une certaine originalité*». Alliant conseil, vente d'accessoires ou de produits en lien avec le café, dégustation sur place et, sous peu, torréfaction en live à la boutique, Carpe Diem a pris ses marques sur cette portion du Cours Napoléon où une association de commerçants a dernièrement vu le jour.

Et, selon Stéphane Michel, la question du stationnement n'est pas un inconvénient crucial, «*je suis tenté de dire que la circulation est plus problématique que le stationnement, d'autant que beaucoup d'Ajacciens, certains de mes clients le reconnaissent volontiers et avec humour, s'ils sont capables de parcourir des kilomètres à pied*

*à Paris, ne sont pas forcément disposés à faire de même chez eux*». Question de dépaysement, qui sait? Ou bien soucieux de s'épargner le constat un peu déprimant, pas-à-pas, pas-de-porte après pas-de-porte, d'un commerce de proximité qui dévisse? Allez savoir. Dans le voisinage immédiat de Carpe Diem, quatre magasins ont baissé leur rideau. Pourtant, estime le jeune torréfacteur, cette réalité morose, préoccupante, ne doit pas inciter à baisser les bras mais plutôt à chercher des solutions innovantes. «*Peut-être serait-il intéressant d'étudier la possibilité de créer, dans les locaux vacants, un concept de boutiques éphémères? Cela permettrait à des producteurs et artisans, à certaines périodes de l'année, notamment pendant les fêtes, d'avoir une présence et une visibilité en ville. Et ça donnerait l'opportunité d'effectuer une sorte de test afin de vérifier s'il est pertinent ou non de se lancer dans la création d'un commerce.*»

Le 13 juin, le Sénat devrait examiner le projet de loi portant «*Pacte national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs*». Ses rapporteurs, les sénateurs Rémy Pointereau [LR] et Martial Bourquin [PS], le présentent comme complémentaire du plan «*Action Cœur de Ville*», mais aussi plus ambitieux que celui-ci dans la mesure où il pourrait concerner toutes les villes et où, loin de s'en tenir à des aides financières ponctuelles, il propose des mesures durables et fait de la fiscalité un outil de rééquilibrage. Il prévoit par exemple une réduction de la fiscalité pesant sur le commerce et l'artisanat et, à l'inverse, la création d'une contribution pour la lutte contre l'artificialisation, l'imperméabilisation et la consommation excessive des terres et des espaces agricoles et naturels qui concernera les grandes surfaces et leurs parkings. Il vise aussi à permettre de réguler les implantations de grandes surfaces en périphérie, à favoriser l'accroissement de l'offre de locaux commerciaux et artisanaux et de l'offre de logements dans les centres-villes et centres-bourgs et la lutte contre le départ de services publics. «*Des propositions qui sont intéressantes. Reste à voir l'accueil qui leur sera réservé, et la manière dont elles pourront être traduites dans les faits.*» ■ Elisabeth MILLELIRI

Sources: Procos, Rapport de la Direction du commerce, de l'artisanat et du domaine public de la Ville d'Ajaccio (2017), Sénat.



Stéphane Michel

**IDEAL FRAIS**  
Pêche & aqua Culture

**TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER**

Pêche locale - Coquillages - Crustacés  
DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE  
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.  
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"



idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33

Immeuble Pazzo di Borgo  
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Livraisons sur toute la Corse

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

**ECS**  
ESPACE CORSE  
SECURITÉ

Installations dans toute la Corse !

Votre Alarme à partir de **69 €**  
HT / MOIS

ALARMES - VIDÉOSURVEILLANCE - COFFRES-FORTS  
Tel: 04.95.46.85.69 - www.ecs.corsica

**CORSE PISCINE POLYESTER**

06 43 73 07 40

**CONTACT PUBLICITÉ ICN**  
**CORSE REGIPUB SAS**  
**M. STÉPHANE BRUNEL**  
**TÉL. 06 12 03 52 77**  
**mail: brunel.stephane@yahoo.fr**

**ISULAPRO**  
Centre d'appels | Secrétariat | Recouvrement

Hôteliers, professionnels de la santé, Artisan et PME

Tél. : 06 01 03 36 90  
contact@isulapro.com

**OSEZ LA QUALITÉ !**  
ISULAPRO, au service de l'excellence

Avenue Paul Giacobbi,  
Résidence Plein Sud - 20600 Bastia  
**www.isulapro.com**



MICHEL STEFANI

# LES LIMITES DE LA MAJORITÉ

**Nouveau volet de la série d'interviews**

**politiques accordées à ICN**

**par les responsables insulaires,**

**avec cette semaine Michel Stefani,**

**secrétaire régional du PCF.**

**Le Parti Communiste, toujours présent à l'Assemblée de Corse – qu'il a même présidé – est absent au moment où se met en place la Collectivité unique. Comment analyser cette situation ?**

Le courant antilibéral est absent, du coup la question sociale est encore plus étouffée par le débat institutionnel. Pourtant, on voit bien, depuis plus de 30 ans, qu'il ne peut être constitutif d'une réponse aux attentes populaires dans un contexte marqué par la précarité, le chômage, la pauvreté, la cherté de la vie... Le scrutin de décembre a été dévoyé par le débat sur l'autonomie alors que son enjeu premier était de mettre en place la nouvelle collectivité. Il devait être « historique » : il le fut ! Pas au sens où les nationalistes l'affirmaient, mais par une forte abstention, reflétant le décalage ressenti dans leur vie quotidienne par les ménages insulaires, notamment les plus modestes. Nous avons mis l'accent sur la nécessité de répondre prioritairement à l'urgence sociale. Nous n'avons pas été entendus comme nous l'aurions voulu. Nous avons manqué de temps, d'autant que le travail de sape de Mélenchon a consisté à empêcher la démarche unitaire puis à

faire voter Simeoni. Les caractéristiques politiques, elles ont été semblables à celles qui s'imposent partout après une mandature de gauche décevante. Nous avons été associés à cet échec et sanctionnés mais le plus préoccupant c'est l'émergence forte du populisme. Les partis politiques ont subi le mécontentement et la volonté de passer à autre chose ; néanmoins, les mouvements récents se transforment en partis, et avec une seule intention : garantir la survie de l'ordre capitaliste. Macron en fait la démonstration : tout pour les riches et la finance avec un gouvernement ultralibéral « ni de gauche ni de gauche ».

**Depuis plusieurs semaines, des appels à la grève sont lancés. Ils ne semblent pas mobiliser fortement les travailleurs insulaires...**

Le rapport de force social en faveur des travailleurs ne se décrète pas, il se construit en Corse comme partout ailleurs. Il y a un besoin d'unité pour arracher des victoires sur la politique gouvernementale et le MEDEF. Faire grève, manifester – même si les mauvais coups pleuvent contre l'emploi, les services publics, les retraites, l'éducation... – est un engagement individuel avant d'être collectif, et qui a un coût financier pour le salarié. Il faut donc convaincre. En Corse, depuis la première journée lancée en mars, les mobilisations sont portées surtout par les retraités, les personnels de santé des hôpitaux et des EPHAD. Oui, nous devons gagner avec les cheminots car derrière ce sont les statuts, les régimes de retraites, le service public, etc., qui seront anéantis.

**Même au sein des Chemins de Fer de la Corse la mobilisation n'agit pas alors que la SNCF est en grève. La presse nationale semble expliquer cette atonie par un rapport de la Cours Régionale des Comptes...**

Les CFC, un temps, étaient l'exemple, justement parce qu'il n'y avait pas de grève au-delà de la solidarité syndicale exprimée. Puis d'un coup c'est le revirement contre l'accord d'entreprise des CFC, basé sur le statut des cheminots de la SNCF, avec la litanie libérale habituelle : trop payés, trop absents, trop nombreux, improductifs... Le rapport de la CRC ce n'est pas ça et sur la plupart des points soulevés par les magistrats nous avons répondu. Les réponses figurent d'ailleurs en annexe au rapport. Ce qu'il faut retenir c'est qu'en moins de 2 ans les CFC ont répondu aux spécifications du cahier des charges de DSP rédigé par l'autorité déléguante la CTC, l'objectif étant de faire des CFC « un service public performant et structurant en termes d'aménagement durable du territoire ». Mais de ce qui a été réalisé en ce sens, il n'en est pas question. Pour faire la place aux opérateurs privés low cost, il faut détruire le service public en commençant par détériorer son image...

**La Collectivité de Corse se met en place. Il semble qu'il y ait quelques grincements de dents concernant la situation des personnels ?**

Nous restons convaincus que la création de la collectivité unique inscrite dans la loi NOTRe et les principes du fédéralisme européen, avec la création des mégas régions, ce n'est pas une bonne chose car elle répond avant tout aux objectifs libéraux de l'Europe de la finance contre ceux de la démocratie, de la solidarité et du progrès social. La décentralisation est détricotée et l'agenda CAP 2022, doublé par la fusion des trois collectivités, participe de la « simplification administrative » en bon langage technocratique. En fait, il s'agit d'économiser sur les dotations aux collectivités et sur l'emploi. S'y ajoute la difficile harmonisation des services des trois collectivités fusionnées, la période d'apprentissage dans un cadre nouveau. L'action publique s'en ressent. L'inquiétude des agents n'est pas une surprise. Nous sommes attentifs à ce qui se passe même si nous ne sommes plus à la CdC.

**De longues discussions ont été menées avec Paris pour une inscription de la Corse dans la Constitution et plus d'autonomie. Ce statut n'aurait-il pas pu être une opportunité ?**

Je constate, comme pour la collectivité unique, qu'il n'a jamais été question de consulter les Corses sur cette évolution institutionnelle et constitutionnelle. Dans la loi organique, la Corse, noyée au milieu d'un fourre-tout incertain, reste à peu de choses près là où elle est aujourd'hui : forte de son statut, mais sans disposer de « l'habilitation permanente »

de légiférer par dérogation. C'est un coup dur pour la majorité nationaliste qui aussitôt réélue a vu dans cette réforme constitutionnelle et « le pacte girondin » une fenêtre de tir pour obtenir une « autonomie de plein droit et de plein exercice » permettant d'aboutir à des droits différents, comme le statut de résident.

Confusément était aussi affirmée la nécessité de pouvoir extraire la Corse de « la dépendance » à la France et lui laisser calquer son avenir sur celui d'autres territoires insulaires européens. Mais on n'a jamais expliqué par quoi remplacer la solidarité nationale – dans les domaines de la protection sociale, de la santé, des services publics, de l'éducation nationale, de l'énergie... Quand bien même elle disposerait de toute la compétence fiscale, les ressources propres de la Corse, hors péréquation nationale, n'y suffiraient pas, sauf à augmenter considérablement la pression fiscale et à pénaliser davantage les plus modestes.

L'Exécutif actuel semblait découvrir la « règle d'or » alors qu'elle est dans les tuyaux depuis 2011. Pour nous, l'austérité n'est pas une découverte : la contrainte imposée aux Régions s'applique aux dépenses de fonctionnement avec bonus malus pouvant aller jusqu'à 2%. Voilà pourquoi mettre en cause la solidarité nationale n'est pas bon, et lutter contre les inégalités passe forcément par un contrôle de ce que devient cette solidarité, particulièrement de la richesse qu'elle produit et de sa captation par quelques-uns. Nous défendons l'idée d'une consultation d'initiative locale sur la loi organique qui viendra spécifier cette 5<sup>e</sup> réforme de la Collectivité de Corse.

**Cette année encore la Corse connaît une crise des déchets. D'autres domaines également semblent poser des difficultés. La majorité en place parle d'incurie des mandatures précédentes. Qu'est-ce qui n'a pas été fait ?**

Trente mois après l'arrivée au pouvoir de la majorité régionale nous en voyons les limites. La réalité s'impose avec ses difficultés. La critique qui se voulait intransigeante dans l'opposition est aujourd'hui très mesurée. On parle des déchets et du plan d'action pour permettre aux collectivités d'agir vite... depuis 2016! Destiné à enclencher une mutation rapide des modes de gestion et des comportements, il visait une réduction de la production ambitieuse : 60% de valorisation en 3 ans pour le rural et 5 ans pour les collectivités urbaines. On voit le résultat. On peut également souligner les effets de la fuite en avant rendant le PADDUC inopérant. L'art est difficile. Cela se vérifie aussi dans les atterrissements qui accompagnent la création de la compagnie maritime régionale. On se souvient, fin janvier 2016, du soutien affiché par l'Exécutif au consortium des patrons et à son OPA sur l'ex SNCM au mépris de la décision du Tribunal de commerce de Marseille. Aujourd'hui ce consortium domine l'économie de la Corse et affiche sa toute puissance en faisant une offre de rachat de la CMN après avoir repris *Corse Matin*. Concernant les transports, en 3 ans, nous sommes passés par une DSP transitoire et un premier « test marché » à une seconde DSP dite de raccordement et désormais une troisième DSP de réflexion accompagnée d'un nouveau « test marché ». Pour mémoire, il était dit, [sans jamais dénoncer l'acharnement des actionnaires de la Corsica Ferries], qu'au sortir de décennies d'incertitudes juridiques, tout devait aboutir en deux ans. Il en faudra 5 et la mandature! A ce stade l'impression qui se dégage est plutôt celle d'un enlèvement pimenté par un recours immodéré à l'emprunt qui devrait dépasser les 350 M€ sur les trois exercices pour un encours de dette de 889 M€ à 928 M€ en 2020. La boulimique volonté d'obtenir toujours plus de compétences se heurte à des constats qui ne peuvent tous être considérés comme le produit des mandatures précédentes ou d'un Etat malveillant à l'égard de la Corse. ■

*« À ce stade l'impression qui se dégage est plutôt celle d'un enlèvement »*

## MON PROJET POUR LA PLANÈTE

### CorseaCare et Euskal Moneta primés

**Le 6 juillet dernier**, lors du lancement du Plan climat, le ministère de la Transition écologique avait annoncé l'appel à initiatives citoyennes « Mon projet pour la planète ». Avec un budget total de 3 M€, il vise à soutenir et à aider le développement d'actions concrètes exemplaires et innovantes dans les domaines de l'énergie, de l'économie circulaire et de la biodiversité. Trois jurys, un par thématique, constitués de citoyens, de scientifiques, et de représentants des organismes organisateurs (Ademe, Agence française pour la biodiversité, ministère de la Transition écologique et solidaire) ont effectué une présélection parmi les 1174 propositions présentées entre la mi-novembre 2017 et la fin février 2018. Puis, d'avril à mai, les 412 projets retenus ont fait l'objet d'un « vote citoyen » sur la plateforme [www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr](http://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr). In fine, 44 propositions sont lauréates.

Une d'elles émane de Corse: la Mission CorSeaCare, un écol volontariat scientifique sur la biodiversité marine, portée par l'association U Marinu. Elle vise à alerter les consciences sur les menaces qui pèsent sur la Méditerranée qui, si elle ne représente que 1% de la surface des océans, accueille plus de 15% de la biodiversité marine connue. L'association, qui s'apprête à mener sa troisième mission scientifique et pédagogique, projette de réaliser un court-métrage sur son travail dans le format officiel de 26 minutes, pour le diffuser largement auprès des écoles, universités, festivals, chaînes télé, ainsi que sur internet.

Autre lauréat, mais cette fois dans la catégorie « économie circulaire », l'association Euskal Moneta, qui a mené à bien la création et le lancement de l'Eusko, la monnaie locale complémentaire du Pays Basque, aujourd'hui la plus importante en France, et la 3<sup>e</sup> en Europe: 3 000 adhérents particuliers, plus de 700 entreprises, paysans, professions libérales et associations, 6 municipalités et plus de 750 000 eusko en circulation. En 5 ans, l'Eusko a fait ses preuves en termes de relocalisation de l'économie et de création d'une économie circulaire: 51% des plus de 700 professionnels du réseau ont pris en 2017 au moins un nouveau fournisseur local pour réutiliser leurs eusko. Le projet d'Euskal Moneta est à présent de changer d'échelle en multipliant par deux le nombre de ses adhérents, d'évaluer l'impact d'une monnaie locale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement économique territorial et la création de liens sociaux mais aussi de favoriser l'émergence et le développement de monnaies locales ailleurs en France. Ça tombe à pic, on aurait apparemment besoin d'un coup de pouce, en Corse. ■ EM

## 3 QUESTIONS À ...



**BENOÎT BRUZI**  
Maire de Vescovatu

Photo Jacques Paoli

Cette année encore, comme depuis des décennies, la fête de Saint Pancrace devenue « fieri di a Casinca » a suscité l'engouement du public. Retour sur une affiche qui allie tradition et modernité, avec le maire Eugène Bettelani, qui mesure l'impact populaire du rendez vous

### Quel bilan tirez-vous de l'édition 2018?

La foire s'est étalée sur quatre journées afin de bénéficier au maximum du long week end que nous offrait le calendrier avec le jeudi de l'Ascension pour ouvrir les festivités. Malgré une météo défavorable la fréquentation a été satisfaisante, car avons eu la chance de bénéficier de belles éclaircies pour profiter de beaux moments ensoleillés qui sont la base de la réussite de cet événement. La fête de saint Pancrace s'affirme comme le rendez vous d'avant saison. Sa popularité est liée aux multiples pôles d'activités et de divertissements qu'elle propose, s'adressant à un large public. Cette foire est l'occasion de retrouvailles, de partage et d'échanges en famille ou entre amis.

### Quelle place occupe cet événement dans l'espace communautaire?

Cet événement qui a traversé plusieurs siècles, fréquenté par toutes les générations d'âge, demeure la manifestation la plus connue et la plus courue de l'espace communautaire Castagniccia-Casinca. Il y a d'une part la ferveur religieuse liée aux reliques de Saint Pancrace, apte à traverser le temps. Mais la véritable force de cet événement c'est son côté festif qui attire une foule de tout âge. La foire artisanale d'une part, la fête foraine de l'autre, sont la combinaison d'un concept qui a fait ses preuves attirant un public de toutes générations confondues. On vient à la foire de Saint Pancrace pour diverses raisons, et ainsi la tradition se perpétue.

### Quel avenir pour cette foire?

Si tout reste perfectible, la base de cette foire connaît un franc succès. A nous d'en améliorer les contours pour que la « fieri di a Casinca » continue de procurer bonheur et émotion. La présence de producteurs locaux a été convenable, celle des artisans d'art nettement insuffisante. Nous avons consenti d'importants efforts d'aménagement du site aux abords de la chapelle pour accueillir l'espace dédié aux artisans. L'espace gratuit qui leur est réservé doit en attirer davantage. Nous lançons un vibrant appel dans ce sens pour l'édition 2019. L'animation a été au cœur de nos préoccupations et l'accent mis sur le pastoralisme avec la « tundera » réalisée par le berger Jean Laurelli. C'est important de repositionner la foire sur son identité ancestrale de foire ■

Propos recueillis par Jacques PAOLI

# 30

chantiers à court, long ou moyen terme, lancés par la présidence de l'Assemblée de Corse depuis décembre 2015, dans des domaines tels que l'économie, la société, le social, l'éducation, la culture ou l'environnement.

Les chiffres de la semaine

# 40

équipes constituées d'adolescents âgés de 14 à 17 ans engagées pour l'édition 2018 du Raid Oxy'jeunes Aventure -A Sfida Natura, organisée par la Collectivité de Corse dans les Dui Sorru, du 1<sup>er</sup> au 3 juin.

Les chiffres de la semaine

# +1,5%

sur un mois (et +5,5% sur un an) en avril pour le prix au litre de l'essence SP95; +1,2% sur un mois (+10,6% sur un an) pour le prix au litre du gazole: en avril 2018, les prix à la consommation des carburants ont poursuivi leur progression.

Les chiffres de la semaine



NICOLAS HULOT

# TRANSITION ET TRANSIGEANCE(S)

Photo Pierre Pasqualini

**Glyphosate, incinération des déchets, modification de la loi littoral... Autant de sujets sur lesquels Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, s'est exprimé à l'occasion de sa visite en Corse, du 26 au 29 mai. Sur l'air du «non... mais oui».**

*La visite a débuté à Cuzzà, le «village intelligent», qui optimise la gestion des ressources, s'est poursuivie avec l'inauguration de la station d'épuration de Quenza, et de la station de réutilisations des eaux usées de Bunifaziu, pour s'achever à Bastia avec les premières Assises de l'eau, annoncées par Emmanuel Macron en novembre dernier. À l'issue de cette rencontre avec les élus et les représentants de l'Agence de l'eau et du tissu associatif, pas d'annonce mais des pistes de travail présentées lors de la conférence de presse finale. Nicolas Hulot s'est dit opposé à la construction de grands barrages. «Il faut avoir une approche intégrale, s'interroger sur les usages de l'eau. Tout d'abord, en Corse, il y a 50% de fuite sur les réseaux, deuxièmement, on peut s'interroger sur la réutilisation des eaux usées, enfin il faudra effectivement stocker. Se pose alors la question de faire de grands barrages ou quelques retenues. Il faut s'interroger également sur les pratiques agricoles. Il ne faut pas oublier que l'eau ce n'est pas qu'une ressource, c'est un écosystème. En Corse, vous avez un taux d'endémisme dans les cours d'eau très important, on ne doit pas non plus sacrifier la biodiversité pour des barrages» a-t-il fait valoir.*

À propos de biodiversité sacrifiée, c'est durant cette visite ministérielle en Corse que l'Assemblée nationale a refusé d'inscrire l'interdiction du glyphosate d'ici 2021 dans la loi sur l'agriculture et l'alimentation. Une décision qui, selon Nicolas Hulot, si elle est décevante, ne remet rien en cause: «Ç'aurait été plus cohérent de l'inscrire dans la loi c'est vrai, mais on s'est fixé trois ans. Ce qui compte, c'est que cet objectif ne soit pas remis en cause. Pour ma part, je vais lancer un plan d'action pour expertiser toutes les alternatives aux glyphosate et les confronter avec les partenaires. Si nous arrivons à cette objectif, très bien. Si on voit que l'on s'en écarte, on reviendra alors à la loi».

Le ministre de la Transition écologique n'a en revanche pas jugé

utile de remettre à plus tard la suggestion de revenir sur un vote de l'Assemblée de Corse, celui excluant l'incinération des déchets en Corse. S'il n'a pas ouvertement plaidé pour l'implantation d'un incinérateur dans l'île, il a appelé à une réflexion sur ce sujet. «Il ne faut éluder aucune question. La vérité d'hier est-elle celle d'aujourd'hui? La première question doit être de réduire le volume, quel que soit ce que l'on fera, des déchets résiduels et a fortiori des déchets ultimes. Une fois qu'on aura mis en place ces centres de tri, ces filières de recyclage, la valorisation des déchets, pour le traitement éventuel des déchets résiduels par l'incinération, deux questions se posent. Celle de la nocivité: il me semble que la toxicité a été divisée dans beaucoup de domaines par 10, 20 et même parfois par 100. La deuxième question est que si l'on fait un incinérateur avec pour modèle économique de consommer beaucoup de déchets pour être rentable, alors ce n'est pas la solution. Je comprends les inquiétudes et le moratoire qu'il y a eu, mais je demande à ce que l'on refasse un point sur ces critères et voir si une petite unité est envisageable. Il faut savoir qu'à la fin il y aura de toute façon des déchets résiduels. Qu'est-ce qu'on en fait?»

Le ministre a également abordé la question de la loi littoral, que le gouvernement souhaite assouplir. Il s'est voulu rassurant, saluant cette loi comme «la fierté de la France en matière environnementale»... avant d'ajouter, toutefois, que «à l'exercice de cette loi qui a fait 99% de bien, y compris à la Corse, on s'aperçoit que parfois il y a des situations ubuesques pour certaines communes où la loi littoral s'applique alors qu'elles sont à 20km à l'intérieur des terres, que cela empêche un élu de faire une boulangerie dans un village qui ne voit même pas la mer. On peut se poser la question de faire quelques aménagements». On peut aussi se demander si la transition écologique ne se résume pas, parfois, à l'art de savoir transiger. ■ Pierre PASQUALINI

## La sélection de la rédaction

### Aleria Antica

Voilà 11 ans que la Collectivité de Corse [CDC] s'est investie dans la mise en valeur du site archéologique d'Aleria, notamment y en organisant chaque année des manifestations tous publics. Dans ce cadre est né le festival Aleria Antica, organisé en collaboration avec l'Institut d'études appliquées des civilisations et des espaces méditerranéens (Ineacem), la Cinémathèque régionale et en partenariat avec la commune d'Aleria. Cette édition 2018, dont le fil rouge est la mythologie, est marquée par la création d'un Programme collectif de recherches, intitulé *Aleria et ses territoires: approches croisées*. Placé sous la direction scientifique de Vincent Jolivet, directeur de recherche au CNRS, il regroupe 72 chercheurs et 23 institutions et intègre l'étude de l'ensemble archéologique [ville/musée/nécropole] au territoire d'Aleria et à sa façade maritime [sites sous-marins] afin de mieux connaître l'histoire et l'archéologie du site antique et tout particulièrement de faire progresser l'état des connaissances sur l'influence des Étrusques en Corse. Le 9 juin, à 18h15, à l'église San Marcellu d'Aleria, Gilles Van Heems, docteur en étruscologie, donnera une conférence intitulée *Sauver les mythes. Grecs et Romains face à leurs mythes*. Le lendemain, même lieu, même heure, Vincent Maliet, conservateur en chef du patrimoine à la CDC évoquera les occupations successives du site: *D'Alalia à Aleria*. Une exposition de Jean Castela, historien-géographe, *Alalia, un oppidum corse au cœur des échanges de la Méditerranée antique* retracera les différentes occupations du site et son environnement méditerranéen. Pour décliner le thème de la mythologie, une exposition au cours de laquelle le sculpteur Christophe Charbonnel, les vidéastes Ange Leccia et Olivier Dominici et la photographe Sabine Pigalle nous livrent leur propre interprétation des différentes mythologies; des films tels que *Le choc des Titans* de Louis Leterrier [2010] ou *Hercule* de Brett Ratner [2014] ainsi qu'une conférence de Claude Aziza: *L'Olympe fait son cinéma*; un spectacle burlesque jeune public, *Les Mythos* [les 9 et 10 juin à 14h] dans lequel deux clowns ont la rude tâche de retracer l'accession au pouvoir de Zeus. Tout au long du festival, des visites guidées du site et du musée sont proposées [les 12, 19, 26 juin et 3 juillet, 10h]. Au travers d'ateliers, dégustations, démonstration, expositions et conférences, il sera également question de gastronomie, de savoir-faire et de jeux du cirque. ■



Du 7 juin au 8 juillet. Aleria. ☎ 04 95 46 10 92 & [www.isula.corsica/patrimoine/Le-festival-Aleria-Antica-2018\\_a76.html](http://www.isula.corsica/patrimoine/Le-festival-Aleria-Antica-2018_a76.html)

### RACINES DE CIEL

Rencontres littéraires d'Ajaccio

« RIVES EN MIROIR... »



### Racines de Ciel

Depuis leur création en 2009, à l'initiative de Mychèle Leca, les rencontres littéraires Racines de Ciel battent en brèche les idées reçues à propos d'une Corse qui se complairait dans le repli, en choisissant plutôt de montrer comment « *interroger la Méditerranée à travers la littérature, vers la construction d'un cercle vertueux de réflexion dont la Corse serait la base* ». Pour cette édition 2018, au travers d'échanges entre une vingtaine de personnalités [écrivains, éditeurs, artistes, réalisateurs et journalistes], la manifestation instaure un dialogue entre la France, l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie autour du thème Rives en miroir qui donne lieu à trois grands débats successifs le 9 juin, à partir de 17h45: *Rives inverses; Rives opposées?* et *La famille, le pays, qu'ont-ils à voir avec nos rêves?*. Il sera également question de télévision[s] en Méditerranée et de l'intérêt du fait-divers. ■

Du 8 au 10 juin. Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts, Ajaccio. Entrée libre. ☎ 06 16 91 80 92



Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne, Cortenais

orange™

30

National

SFR

390

National

numericable™

95

Bastia



30

National

Lundi 28 Mai

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h20 Les jeux-vidéos - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Kick Imperator - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h05 Zikspotting - 17h25 Noob - 18h45 Eventi Verticali - 19h15 Calvi XTri - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Les jeux-vidéos - 20h50 Henri Alleg, l'Homme de la question - 21h45 Zikspotting - 22h00 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 22h55 Autoroute Express - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 31 Mai

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Le maître des marionnettes et ses enfants - 13h35 A votre Service - 14h30 Pivot - 16h40 Ci Ne Ma - 16h55 Associ - 17h25 En ces temps incertains - 18h25 Adam Keshesher - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Physiologie de l'effort - 20h50 Ben Bop - 21h40 Eventi Verticali - 22h10 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Adam Keshesher - 0h00 Nutiziale

Mardi 29 Mai

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h40 Associ - 11h10 Zikspotting - 11h25 Eventi Verticali - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h20 Adam Keshesher - 14h30 Ben Bop - 16h40 Zikspotting - 17h05 Adam Keshesher - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 En ces temps incertains - 20h40 Kick Imperator - 21h05 Adam Keshesher - 22h00 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 1er Juin

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h05 En ces temps incertains - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Calvi XTri - 13h00 Eventi Verticali - 13h30 Zikspotting - 15h05 Les jeux-vidéos - 17h35 Zikspotting - 17h50 Pivot - 18h40 Le maître des marionnettes et ses enfants - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Maion et Wenn - 21h30 Congo, les méandres de la démocratie - 22h25 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Henri Alleg, l'Homme de la question - 23h35 A votre Service - 0h00 Nutiziale

Mercredi 30 Mai

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Congo, les méandres de la démocratie - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 En ces temps incertains - 13h40 Ci Ne Ma - 13h55 Zikspotting - 14h30 Maion et Wenn - 16h50 Noob - 17h30 Zikspotting - 18h40 Congo, les méandres de la démocratie - 19h30 Nutiziale - 19h40 Le maître des marionnettes et ses enfants - 20h35 Pivot - 21h25 En ces temps incertains - 22h20 A votre Service - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



U FESTIVALE

A L E R I A

2018

A N T I C A

LE FESTIVAL

07/06 > 16/09

Situ archiologicu d'Aleria  
& Forte Matra

EXPOSITIONS • CINÉMA EN PLEIN AIR • GLADIATEURS • THÉÂTRE • CONFÉRENCES